

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 29 mars 2018

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, Louis SIEVERT.

Membre excusé : Fabrice VILLAME.

Secrétaire de séance : Mr TOUBIN Frédéric.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 18h05.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 19 MARS 2018

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 – Approbation du compte administratif 2017 et des comptes de gestion

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont présentés par Mr BOUVIER et Madame le maire à l'ensemble du conseil municipal.

Après lecture, le maire se retire et les membres du conseil municipal, sous la responsabilité de l'Adjoint au Maire Louis SIEVERT, approuvent les comptes administratifs à l'unanimité.

Madame le Maire revient et les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

3 – Vote des subventions aux associations 2018

Le tableau des subventions aux associations figurera en annexe du budget primitif 2018 : celui-ci reprend les subventions qui seront versées en fin d'année 2018 pour un montant total de 6 280 €.

Accord à l'unanimité.

4 – Vote des taux d'imposition

Il s'agit des taxes d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti.

Après débat, une augmentation de 3% pour chacune des taxes a été décidée à la majorité (11 oui et 2 non).

5 – Vote du budget primitif 2018

Les budgets primitifs concernant le périscolaire, l'eau, l'assainissement, le bois et le budget communal pour la commune de Sombacour et pour l'année 2018 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

6 – Lancement d'une consultation pour un emprunt de 400 000 €

Un emprunt est nécessaire à l'équilibre du budget 2018. Un montant de 400000 € sera emprunté en 2018. Une consultation va être lancée pour le choix de l'organisme bancaire.

La procédure sera lancée pour un emprunt de 400 000 € sur une durée de 15 ans. Accord à l'unanimité.

7 – Dossier de subvention : toit de la loge communale

Un dossier de subvention va être déposé pour la rénovation du toit de la loge communale. En cas d'accord de subvention, les travaux seront réalisés.

Montant prévisionnel des travaux : 24 011,24 € TTC.

Taux de subvention demandé : 40 %.

Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 21 avril à partir de 8h30.

2 – Camion pizza : changement de jour. Le camion pizza venait le lundi soir, il viendra désormais le dimanche soir. En avril, pour la transition, il viendra le dimanche et le lundi soir.

3- Demande de subvention de la banque alimentaire : refusée.

4- La cérémonie du 8 mai aura lieu à Sombacour.

5- Cérémonie du 11 novembre 2018 : elle sera préparée par les comités des fêtes et les conseils des 3 communes. Une restauration sera prévue le midi. Les bénéfices seront reversés au souvenir français.

La séance est levée à 21h00.